



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 18 JUIN 2019, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

---

#### Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil  
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park  
Madame Mélanie Dupré, deuxième vice-présidente et conseillère de Saint-Jean-Baptiste  
Madame Parise Godbout, conseillère de Sainte-Madeleine  
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Robert Pelletier, conseiller de McMasterville

#### Était absent :

Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

#### Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Négociation de la convention collective – entente de principe
7. Consommation d'eau pour le mois de mai 2019
8. Divers
9. Interventions de l'assistance
10. Clôture de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 52 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

19-06-020

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y apportant les points suivants :

- 8.1 Négociation de la convention collective – rémunération du comité de négociation lors des séances de médiation
- 8.2 Marge de crédit d'opération

**ADOPTÉE**

19-06-021

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

- 19-037 13-05-19 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du rapport financier 2018 de la Régie.
- 19-038 16-05-19 Lettre de la CNESST nous transmettant un relevé des prestations accordées et des sommes imputées pour l'événement du 27 mars 2019.
- 19-039 27-05-19 Lettre de MONSIEUR RICHARD LÉPINE, liquidateur, KPMG INC., nous avisant qu'une ordonnance de liquidation a été rendue pour le Groupe Dessauc inc. (et autres compagnies apparentées) et que nous avons jusqu'au 26 août 2019 pour faire parvenir une réclamation.
- 19-040 30-05-19 Lettre de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BELLEMARE, ingénieur et directeur général, MAMH (Direction générale des infrastructures), nous informant qu'il y a lieu de reporter l'échéancier de réalisation du projet de travaux d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration au 28 avril 2017 (addenda numéro 2 au protocole d'entente qui modifie l'annexe B).
- 19-041 30-05-19 Lettre du Service de financement SST, MORNEAU SHEPELL, nous transmettant notre évaluation pour 2019 et notre classement pour 2020.
- 19-042 06-06-19 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son compte rendu des travaux en gestion des documents pour la première partie du mandat de l'année 2019.
- 19-043 12-06-19 Lettre de la CNESST nous transmettant un relevé des prestations accordées et des sommes imputées à notre dossier de 2015 à 2019.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

**19-06-022 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Robert Pelletier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Louis Côté

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 19-04, du chèque numéro 19975 au chèque numéro 19999 du déboursé numéro 201900340 au déboursé numéro 201900435 pour un montant total de 321 550,68 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

**19-06-023 POINT 6. NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE – ENTENTE DE PRINCIPE**

**ATTENDU QU'**un comité de négociation de la convention collective a été formé;

**ATTENDU QUE** ledit comité a rencontré les représentants syndicaux;

**ATTENDU QUE** suite à plusieurs rencontres de négociation, il a été entendu de mandater un médiateur pour régler le dossier;

**ATTENDU QUE** suite à la médiation, une entente de principe est intervenue entre les parties;

**ATTENDU QUE** le comité de négociation recommande au Conseil de ratifier ladite entente de principe

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Robert Pelletier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU D'**accepter les termes de l'entente de principe intervenue en vue de conclure une nouvelle convention collective de travail avec le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2022;

**D'**autoriser le secrétaire-trésorier ainsi que l'autre membre du comité de négociation à signer la convention collective.

**ADOPTÉE**

**POINT 7. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE MAI 2019**

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de mai 2019 sont joints au présent point.

**POINT 8. DIVERS**

**19-06-024 8.1 NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE – RÉMUNÉRATION DU COMITÉ DE NÉGOCIATION LORS DES SÉANCES DE MÉDIATION**

**ATTENDU QU'**un comité de négociation de la convention collective a été formé et est composé de Robert Pelletier;

**ATTENDU QUE** ledit comité a eu cinq (5) rencontres lors de la période de médiation;

**ATTENDU QUE** ces rencontres se déroulaient à Montréal pour des journées entières;

**ATTENDU QUE** monsieur Pelletier a dû prendre ces journées en congé pour assister à ces rencontres de médiation;

**ATTENDU QU'**il n'y a aucun article dans le règlement de régie interne de la Régie qui prévoit ce cas de travail particulier;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

**ATTENDU QU'**il y a lieu de dédommager monsieur Pelletier pour sa perte de revenu lors de ces journées de médiation;

### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Madame Mélanie Dupré

**ET RÉSOLU** que le conseil accepte de rémunérer les journées de médiation à raison de 400 \$ par jour.

### **ADOPTÉE**

19-06-025

### **8.2 MARGE DE CRÉDIT D'OPÉRATION**

**ATTENDU QUE** la Régie peut avoir des problèmes de liquidités temporaires (retard de paiement, attente de subvention ou de financement à long terme, situation d'urgence);

**ATTENDU QUE** la Régie a déjà eu à demander l'autorisation d'être à découvert durant de courtes périodes;

**ATTENDU QUE** la gestion d'un découvert pour le versement des salaires est ardue;

**ATTENDU QUE** les frais d'une marge de crédit sont en fonction de son utilisation;

### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Madame Parise Godbout

**ET RÉSOLU D'**autoriser une marge de crédit d'opération;

**DE** fixer la limite de la marge de crédit à 500 000 \$.

### **ADOPTÉE**

### **POINT 9. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

19-06-026

### **POINT 10. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

### **ADOPTÉE**

Il est 20 heures 01 minute.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie  
président